

LE PROPAGATEUR

Vol. IV

JUIN 1907

No. 6

Chronique mensuelle. — L'au delà de la vie future.
Le jugement du Père Monsabré.

CHRONIQUE MENSUELLE

SOMMAIRE. — Une enquête sur l'idée religieuse. — L'incohérence et le gâchis parlementaire en France. — La manipulation des papiers Montagnini. — Les mauvais instituteurs. — Les infirmières laïques. — Le mouvement sillonniste en danger. — Quelques démentis de circonstance. — Saint-Vincent de Paul en Belgique? — Pauvre savoyarde! — Les appellations de noces. — Les noces de neige? — A propos du 3^e centenaire de Québec. — La date. — Le tombeau de Champlain. — L'érection d'un monument, le 4 juillet, sur les bords du lac Champlain. — Le congrès féminin. — Direction de Mgr Bruchési. — La grève des débardeurs et l'arbitrage. — Au Mont St-Louis, paroles de M. le Visiteur des écoles à propos de l'œuvre de l'Église dans l'éducation, citations. — La polémique du Canada vs la Presse sur l'uniformité des livres. — Sage conseil de Mgr Mathien. — L'incendie de la salle Lacasse. — Feu M. Auguste Noël; une belle conférence. — Concours pour un chant national. — Concours à propos d'un vers de M. Fréchette. — Deux livres nouveaux: Manuel d'Hygiène et Le médecin devant la loi. — Un futur saint canadien. — Un 50^e de première communion. — Un 25^e de prêtrise. — Nos défunts

Les études religieuses ont pris en Europe, durant ces dernières années, un développement extraordinaire. Même dans les milieux non croyants, on n'avait jamais montré une telle curiosité pour tout ce qui concerne la religion ou les croyances. Une fois de plus, et plus que jamais, c'est la nostalgie du divin qui s'affirme, ce *besoin de croire* dont parla si éloquemment le regretté M. Brunetière.

On se souvient des vers superbes de Musset :

Regrettez-vous le temps où nos vieilles romances
Ouvraient leurs ailes d'or vers leur monde enchanté ;
Où tous nos monuments et toutes nos croyances
Portaient le manteau blanc de leur virginité... ?

C'est parce que l'on se souvient et parce que l'on regrette que le plus grand succès a semblé couronner l'enquête internationale entreprise naguère par le "*Mercur de France*" sur cette question: "Assistons-nous à une dissolution ou à une évolution de l'idée religieuse et du sentiment religieux." Les hommes les plus divers

et les plus connus, catholiques, protestants, libres-penseurs ou socialistes, ont exprimé leurs vues. Les "*Questions actuelles*" citent un grand nombre de réponses et la note d'ensemble qui s'en dégage c'est que les peuples ont "besoin de croire."

M. Thureau-Dangin, par exemple, écrit : "Votre enquête même est une réponse. Si nous assistions à une dissolution de l'idée religieuse, on ne verrait pas les esprits occupés à ce point de religion. Les choses mortes ne font pas tant parler d'elles."

M. Georges Goyau exprime la même idée : "Je ne crois pas, Monsieur, que l'idée religieuse soit en dissolution. Les libres-penseurs, je les suppose généreux, s'acharneraient-ils ainsi sur une morte ?"

Et M. François Coppée répond excellemment par ce mot, qui dit tout : "J'ai dit ce matin et je redirai ce soir en faisant ma prière : *Credo in sanctam ecclesiam catholicam.*"

* * *

Cette nostalgie de Dieu qui jaillit de l'âme des foules comme de celle des individus n'empêche pas, au contraire, les persécutions des sectaires contre les croyants. Ils sentent comme je ne sais quel besoin de s'étourdir.

En France, les choses restent en cet état d'incohérence et de gâchis administratif, que nous avons tenté de décrire dans nos précédentes chroniques. A la Chambre, sitôt que l'on cesse de taper sur les curés, on ne s'entend plus. Lisez ce début de chronique politique du *Correspondant* (livraison du 25 mai) :

"Il n'y avait pas eu, au Palais-Bourbon, depuis trente-six ans, une mêlée parlementaire ou plus longue ou plus confuse que la lutte qui s'est engagée, le 7 mai, autour du ministère, et qui a fini, le 14, après six journées de querelles vaines. On a vu paraître à la tribune treize interpellateurs et dix ministres. Les interpellateurs représentaient tous les partis, sauf ceux de la droite : la bataille était toute républicaine ; et, si les accusateurs du ministère argumentaient avec une telle diversité que les discours de M. Paul Deschanel et de M. Ribot contredisaient autant ceux de M. Jaurès et M. F. Buisson que celui de M. Clémenceau, il n'en était pas moins vrai que, modérés et progressistes, radicaux, radicaux-socialistes et socialistes, tous les partis combattaient ce ministère, chacun pour un grief qui lui semblait décisif. M. Jaurès lui-même, qui, naguère, avait trois fois sauvé le ministère de M. Clémenceau, lui avait déclaré, au nom de la Confédération générale du travail, "une guerre inexpiable" : il n'a pas fallu moins de deux jours, moins de trois harangues, à l'épanchement de son courroux. Et, d'autre part, les deux ministres qui ont défendu le gouvernement s'accordaient si mal que M. Briand semblait autant défendre le ministère contre le président du Conseil que se défendre, pour sa propre part, contre M. Clémenceau"

* * *

C'est de cette incohérence que sont sortis, on le savait, comme d'un *Bloc* pourtant uni contre l'Eglise et contre Rome, les actes que nous avons déjà signalés, par exemple la saisie des papiers Montagnini à la Nonciature contre tout droit.

Voici qu'à propos de ces "papiers," désormais fameux, la commission d'enquête chargée par la Chambre de les étudier découvre que leur traduction et leur manipulation ont été — pour besoins politiques — faites de la façon la plus irrégulière. On en a tiré à peu près ce que l'on a voulu. Il y a entre autres des erreurs de traduction absolument manifestes.

Mais qu'importe-t-il à ces gens-là de dépasser toutes les bornes ? On sait que les Juifs, d'après le Talmud, ou les Mahométans, d'après le Coran, se croient tout permis contre les chrétiens. Ainsi en est-il de ces messieurs.

* * *

Le fait est aussi qu'on les forme si bien, dans leurs écoles sans Dieu !

Dans une conférence, qui a eu un légitime retentissement, et qu'il a prononcée à Paris, à la salle Wagram, le 16 mars 1907, M. Maurice Barrès, de l'Académie française, et député de Paris, a dénoncé avec autant d'éloquence que de vigueur le mauvais instituteur, "ce maître Aliboran qui détruit dans l'âme de l'enfant des réalités vivantes, sans rien mettre à la place," et qui ne comprend pas ou ne veut pas comprendre "qu'il n'y a qu'une seule manière d'éducation féconde, celle qui respecte un élève et se défend de le mettre en désaccord avec son père, avec sa mère, avec rien de ce qu'il sent comme vénérable..."

Mais, après tant d'autres, ces appels au bon sens et au respect des traditions ancestrales resteront pour un grand nombre lettre morte.

* * *

Et pourtant les fruits de cette éducation et de cette laïcisation à outrance ne sont que trop connus. Que sont par exemple les infirmières laïques — élevées dans ces idées — à côté des bonnes sœurs de jadis ? Un livre vient de paraître, que M. Tavernier analysait dans *L'Univers* de Paris, le 22 mai. C'est *Le Roman d'une Infirmière*. Il est écrit par un M. Bru, directeur de

l'hôpital Saint-Antoine, et il porte une préface laudative de M. Mesureur, le propre directeur de l'Assistance publique.

Or, il faut lire le livre et la page d'analyse vengeresse, qu'en écrit le vaillant collaborateur du grand journal catholique, pour savoir ce que l'on doit penser de ce progrès à rebours.

Ah ! la charité chrétienne, on peut en vivre encore quelque peu par atavisme, ou mieux peut-être la singer par intérêt ; mais elle meurt très vite, quand elle ne s'alimente plus aux sources bénies de la foi. L'humanitarisme et le solidarisme sont des rejetons, qui peuvent avoir d'abord quelque apparence de vie, mais laissez faire le temps... et vous irez demander aux malades des hôpitaux laïques (au sens mauvais du mot) ce qu'il fant penser des *remplaçantes* des bonnes sœurs !

* * *

C'est par l'action sociale chrétienne qu'il faut réagir contre toutes ses entreprises anti-chrétiennes et anti-catholiques.

Il importe de se souvenir, à ce propos, que toute action catholique, quelle qu'elle soit, doit rester entée sur le tronc, seul solide, de l'arbre de l'autorité.

L'aventure des "sillonnistes," à défaut de toute autre, le pourrait parfaitement démontrer. Marc Sangnier et ses amis ont leurs admirateurs au Canada, et, certes, les bons coups qu'ils ont donnés et le zèle qu'ils mettent au service du bien le leur méritent. Mais, il est bon qu'on sache ici que l'allure si hardie de tous ces jeunes catholiques inquiète parfois les chefs naturels du monde catholique. On ne demande à personne d'abdiquer sa raison, ni de n'avoir pas ses préférences. On demande à tous de s'inspirer des directions de l'autorité. Dans tous les sens l'excès est domageable. Quoiqu'on en ait dit, il reste vrai qu'on peut être *sectaire dans le bien*.

D'après *l'Univers* du 29 mai, voici ce que le pape Pie X disait récemment du *Sillon* à Mgr l'évêque de Bayonne :

"J'ai des craintes au sujet du *Sillon*. Quelques évêques de France m'ont écrit pour me demander ce que j'en pensais. J'ai lu les discours de Marc Sangnier ; j'ai lu aussi quelques-uns de ses articles ; tout cela m'inquiète. Ces jeunes gens suivent une voie fâcheuse..."

C'est que le mouvement silloniste semble vouloir évoluer, "*en se plaçant en dehors de la hiérarchie catholique*" ; et cela, ce n'est

jamais un chemin sûr. Laïques, prêtres et religieux, tous ceux qui prétendent à exercer une action publique pour la défense des intérêts de la foi, ont le devoir de s'en souvenir dans leurs discours, dans leurs écrits et... dans leurs actes.

* * *

Rappelons une fois encore que nous avons à nous défier, au Canada et aux Etats-Unis, des informations qui nous viennent par la " Presse associée," toute à la dévotion des Libres-Penseurs et des Juifs.

Au sujet de plusieurs nouvelles, qui ont circulé dans nos journaux, voici quelques démentis :

Rome, 21 mai.

Les journaux disent que l'épiscopat américain assurait au Pape un million de dollars annuellement. Cette nouvelle est dénuée de tout fondement.

(De l'Univers, 23 mai.)

Rome, 23 mai.

Les informations touchant les nominations cardinalices sont fantaisistes. Rien de décidé à ce sujet actuellement.

Les journaux anglais se sont mépris, en annonçant que le Pape avait chargé les Bénédictins de revoir la version de la Vulgate. Il s'agit de la continuation d'un travail critique sur différentes leçons de la Vulgate commencé par le P. Vercellone, Barnabite et interrompu par sa mort...

(De l'Univers, 27 mai.)

* * *

Une autre nouvelle, qui a également trouvé crédit chez nos grands quotidiens, est celle qui concerne la translation des reliques de Saint-Vincent de Paul, de Paris à Ans en Belgique. On disait que les sœurs avaient surtout voulu sauver la châsse *enrichie de pierreries au cours des siècles*, qu'elles l'avaient transportée à Ans et qu'elles avaient gardé à Paris le corps du saint.

Comme question de fait, c'est bien le corps du saint qu'on a transporté en Belgique, la châsse est restée à Paris, elle n'a pas pu d'ailleurs être *enrichie au cours des siècles*, puisqu'elle date de 1828, en plus elle n'est ornée d'aucun joyau.

Ces renseignements sont extraits de l'Univers du 27 mai.

* * *

On annonce que la célèbre cloche de Montmartre, la *Savoyarde*, a été criminellement endommagée. On y a percé des trous, qu'on a bouchés avec du plomb. Elle ne sonnera jamais plus. Pauvre *Savoyarde* !

* * *

Un autre fait divers plutôt amusant, qui fait son tour de presse, c'est l'anecdote que voici au sujet des femmes cochères. Il paraît que la première en date fut la princesse de Metternich, une beauté célèbre du second Empire. Un jour, la princesse conduisait son phaéton, seule, quand deux messieurs lui font signe d'arrêter, montent dans la voiture, et disent : "A l'heure ! Et au Bois !" — "Très bien, bourgeois," répondit la princesse... Elle les promena trois quarts d'heure, puis elle tendit la main : "C'est trois cents francs... pour mes pauvres," dit-elle. L'histoire n'ajoute rien. Mais, ils ont dû payer ?

* * *

J'ai cueilli dans un journal cette litanie d'appellations pour les différents anniversaires de mariage. Elle intéressera les curieux :

1 an, noces de coton ; 2 ans, noces de papier ; 3 ans, noces de cuir ; 4 ans, noces de toile ; 5 ans, noces de bois ; 6 ans, noces de grenat ; 7 ans, noces de laine ; 8 ans, noces de bric-à-brac ; 9 ans, noces de soie ; 10 ans, noces de fer-blanc ; 12 ans, noces d'aluminium ; 15 ans, noces de cristal ; 20 ans, noces de porcelaine ; 25 ans, noces d'argent ; 30 ans, noces de perle ; 35 ans, noces de topaze ; 37 ans, noces de saphir ; 40 ans, noces de rubis ; 50 ans, noces d'or ; 60 ans, noces de diamant ; 62 ans, noces de brillant ; 65 ans, noces de platine.

* * *

Et les couples qui s'obstinent à vivre au delà des noces de platine, et arrivent, comme cela s'est vu au Canada, à célébrer 70 ans de ménage ? La revue populaire, que nous venons de citer, ne parle pas de ces noces-là, serait-ce parce qu'elles ne sont possibles que sous nos climats canadiens ? alors, ce serait couleur locale de les dénommer les *noces de neige*, d'autant mieux qu'à cet âge-là tout parle d'hiver !

* * *

Mais il y a d'autres anniversaires que ceux des mariages et des individus. Chacun sait qu'on célèbre volontiers les centenaires dans la vie des peuples. Il faudrait trouver pour cette fin de nouvelles appellations.

Quoiqu'il en soit des mots, nous nous apprêtons à célébrer, chez nous, le 3e centenaire de la fondation de Québec et de la Nouvelle-France.

Une délégation de québécois importants s'est rendue naguère à Ottawa pour intéresser le gouvernement fédéral à cette célébration. On a présenté à nos ministres un mémoire fort intéressant. Voici notamment les considérants éloquentes dont on s'est servi, pour établir qu'il convient de faire de cette fête une démonstration nationale pour tout le Dominion.

"La place unique que Québec occupe dans l'histoire du Nouveau Monde, y lisait-on, donne à cet événement une spéciale importance pour la nation tout entière."

"Formant comme le péristyle du Canada, située à l'endroit où les flots de l'océan viennent recevoir le tribut de nos vastes mers intérieures, Québec a été le berceau de la civilisation nationale. Lorsque la plupart des grandes villes du sud n'avaient pas encore d'existence, elle inculquait à ses enfants les principes qui font les citoyens, et étendait au loin son influence, jusqu'à ces régions barbares et inexplorées qui sont maintenant le patrimoine aimé du peuple canadien."

"Aucune ville n'a une origine aussi noble que la sienne. Elle est née de la chevalerie et de la foi du vieux monde. Ses annales sont pleines de hauts faits dignes des plus beaux âges où s'illustraient les paladins, et l'héroïsme de ses missionnaires et de ses martyrs est comme une source d'inspiration et d'idéalisme où viennent puiser tous ceux qui aiment Jésus-Christ, et s'efforcent de le suivre dans la voie qu'il nous a tracée."

"Le changement d'allégeance qui suivit l'occupation britannique, — changement dont la date, par une rencontre singulière, partage jusqu'ici son histoire en deux parties égales, — a enrichi notre ville de souvenirs, qui lui ont fait une place d'honneur parmi les plus décisifs champs de bataille de l'univers, et qui unissent à jamais celle de l'Angleterre à celle de la France."

"Issue d'une telle lignée et illustrée par tant d'exploits fameux, Québec symbolisera toujours, dans la vie de notre Dominion, les éléments constitutifs de l'honneur et de la virilité."

"Voilà pourquoi il nous semble que le trois centième anniversaire de sa fondation est un événement qui, de l'Atlantique au Pacifique, devrait parler au cœur de tous les Canadiens."

* * *

On annonce que les "fêtes québécoises" sont remises au 3 juillet 1909 ; mais le monument qu'on se propose d'élever à l'honneur de Mgr de Laval sera quand même érigé en 1908.

* * *

Le fondateur de Québec, personne ne l'ignore, c'est le gentil-homme saintongeois Samuel de Champlain, qui mourut à Québec en 1635. Jusqu'ici on ne paraissait pas absolument fixé sur l'endroit précis de son tombeau. M. Paul de Cazes, du département de l'Instruction Publique, qui arrivait ce mois-ci d'un voyage en Europe, a été assez heureux, pendant son séjour à Paris, pour mettre la main, aux archives du ministère de la marine, sur un plan, inconnu jusqu'ici, de la ville de Québec en ses premiers temps, et sur lequel est indiqué l'endroit où se trouvait la "chapelle de Champlain" sous laquelle, en 1635, le fondateur fut enterré. C'était dans l'enceinte même de l'ancien "Fort Saint-Louis," un emplacement aujourd'hui en partie recouvert par le château Frontenac.

* * *

Pour cette année même — au 4 juillet —, on prépare, chez nos frères des Etats-Unis, de belles fêtes à Champlain. Comme nous l'avons déjà annoncé, grâce à l'initiative du patriote curé de Champlain, le "Père" Chagnon, on élèvera sur les bords du lac que Champlain découvrit en 1609 et auquel il donna son nom, un superbe monument au glorieux découvreur. Tout permet de compter que ce sera une magnifique démonstration. Le nouvel évêque de Manchester, Mgr Guertin, présidera à la partie religieuse, et, parmi les orateurs franco-américains inscrits au programme, on cite le nom de l'Hon. Dubuque, de Fall-River, et celui de Monsieur-J. Camille Hogue, de New-York.

* * *

Nous avons eu, à Montréal, notre premier congrès de femmes. Est-ce là un recul ou un progrès ? Les avis sont partagés. Ce dont nous pouvons sûrement nous féliciter — et ce sera par là même hautement louer les congressistes — c'est que l'esprit chrétien et l'esprit de charité ont paru avant tout animer en cette occurrence nos canadiennes-françaises. Voici comment la *Semaine Religieuse*, rendait compte de ce congrès.

au
pe
ro
N
no
E
te
qu
Si
so
de
qu

on
le
m
M
G
si
pa
La
qu
il
ve

de
da
Sa
do

d'i
sec
nis

pri
à c
Soi
ces
trè
ren

sic
par
dar

Se

LE CONGRES DE LA FEDERATION NATIONALE
SAINT-JEAN-BAPTISTE

Il s'agit du congrès qui s'est tenu à Montréal, cette semaine, et auquel ont assisté un grand nombre de femmes canadiennes-françaises. Nous ne pouvons pas, cela va sans dire, rendre compte ici de tout ce qui s'est fait à cet intéressant congrès. Le cadre trop modeste de notre revue ne le permet pas. Nous voulons seulement signaler ce mouvement féministe, si nouveau parmi nous, et surtout souligner sa portée sociale et sa direction catholique. On l'a souvent répété, et c'était certes à bon droit, la femme est reine avant tout à son foyer, et, c'est à elle d'abord, à sa dignité comme à son influence, qu'un féminisme, qui la voudrait sortir de sa sphère, serait dommageable. Sans compter que ce féminisme-là serait pernicieux à la famille et à la société. Mais il reste vrai que les exigences du mouvement et de la vie modernes font un devoir aux femmes comme aux hommes d'étudier les diverses questions sociales qui les intéressent particulièrement.

Quatre jours ont été consacrés aux séances du congrès. Le premier jour, on s'est occupé des *œuvres de charité* ; le deuxième, des *œuvres d'éducation* ; le troisième, des *questions domestiques* ; et le quatrième, des *œuvres économiques*. Tour à tour, M. l'abbé Dupuis, aumônier de l'œuvre de la Crèche, M. l'abbé Perrier, visiteur général des Ecoles catholiques, et M. l'abbé Henri Gauthier, p. s. s., et aumônier de l'Ecole ménagère, ont apporté aux congressistes la lumière de leurs conseils et de leur expérience. Les plus distingués parmi nos femmes d'œuvres ont pris part aux différentes séances du congrès. La nature même des questions portées au programme des discussions établit qu'on a voulu faire œuvre utile et pratique. On avait bien compris, semble-t-il, que le danger de ces sortes de congrès ce serait de n'aboutir qu'à un mouvement de parade.

On a voulu d'abord se mettre sous la garde de Dieu et sous la bénédiction de l'Eglise. Les congressistes ont assisté dimanche à une messe spéciale, dite dans l'Eglise de Notre-Dame de Lourdes par M. l'abbé Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, et à laquelle M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, a donné le sermon.

Le dimanche soir, à la grande salle du Monument National, en présence d'un auditoire aussi nombreux que choisi, la présidente, Mme Béique, et la secrétaire, Mme Gérin-Lajoie, ont exposé le but général de l'œuvre et l'organisation précise de la fédération Saint-Jean-Baptiste.

Mgr l'archevêque de Montréal et M. le lieutenant-gouverneur de Québec ont pris la parole. Nous publions ci-contre le discours de Mgr Bruchési. Quant à celui de Sir Louis Jetté, nous regrettons de ne pouvoir que le mentionner. Son Excellence ne s'est pas arrêtée à ne faire que de vagues compliments à ces dames ; avec un bel esprit et beaucoup de tact, il a soumis des réflexions très utiles, en ce qui concerne, par exemple, la mortalité infantile malheureusement si fréquente dans nos familles canadiennes.

Mgr l'archevêque apportait à l'œuvre du congrès féministe la parole autorisée du pasteur et du directeur des âmes. Ces dames l'ont écoutée, cette parole, avec un respect marqué. Elles aimeront sans doute à en retrouver, dans nos pages, le texte authentique.

* * *

Nous ne pouvons, à notre grand regret, citer ici, à la suite de la *Semaine*, le texte entier de l'allocution de Monseigneur. Nous

voulons au moins, donner un extrait, que l'on jugera très significatif.

“ Je sais — disait Sa Grandeur — que le féminisme est à l'ordre du jour. Quand on songe aux prétentions qu'il affiche en certains lieux, aux principes qu'il proclame, aux réformes qu'il poursuit, on a assurément raison de le condamner, et pour ma part je n'en voudrais aucunement parmi nous. Nos mères et nos sœurs nous sont apparues jusqu'à présent avec une auréole de bonté, de zèle modeste et de grâce qui nous les fait vénérer autant qu'aimer, et nous ne voudrions pas que cette auréole leur fut ravie. Mais ici il n'y a rien de ce féminisme prétentieux, égalitaire et oublieux, je ne crains pas de l'affirmer, de la véritable grandeur de la femme. Puisque le mot de féminisme a été introduit dans notre langue, je l'accepte, mais je réclame pour lui un sens chrétien, et je demande la permission de le définir ainsi : le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée.

Puis, Monseigneur rendait un très bel hommage à l'esprit éclairé et au dévouement inlassable de nos communautés religieuses, qui comprennent et pratiquent depuis longtemps “ le zèle de la femme pour toutes les nobles causes dans la sphère que la Providence lui a assignée.”

Enfin, le prélat donnait toute une série d'utiles conseils et il terminait en communiquant à l'assistance un cablogramme du cardinal Merry del Val apportant la bénédiction du Saint-Père.

* * *

Non seulement nous avons nos congrès, voire même nos congrès féminins ou féministes, mais nous avons aussi nos grèves et nos “ strikes,” ce qui veut dire que nous sommes bien dans le mouvement.

Les deux mille débardeurs du port de Montréal, juste au moment où la navigation s'ouvrait, n'obtenant pas satisfaction à des réclamations depuis plusieurs mois significées aux compagnies se sont mis en grève — chacun pour soi, disaient-ils, mais avec un ensemble qui ne laissait guère place à l'équivoque. Le “ strike ” a duré dix jours. Comme chaque ouvrier perdait \$1.70 par jour, c'était \$3,400.00 par jour que perdaient les débardeurs, et, pour dix jours, cela représente \$34,000.00. Mais ce n'est là que le petit côté. On estime que la grève a coûté à Montréal plus d'un million, sans parler des dommages causés dans le reste du pays. C'est ce que disait le *Standard* (1), le premier juin.

(1) Un journal anglais du dimanche.

Les débardeurs ont gagné un premier point: une élévation de salaire de 2 cents $\frac{1}{2}$ l'heure, soit 14 cents $\frac{6}{7}$ par jour, étant donné que chaque ouvrier travaille en moyenne 5 heures $\frac{5}{7}$ par jour, durant sept mois. En plus, ils sont retournés au travail avec l'entente que la question du conflit serait soumise, selon que le demande la loi *Lemieux*, à un arbitrage.

Les débardeurs ont choisi comme arbitre M. Ainey, un chef ouvrier populaire et intelligent. Les armateurs ont choisi, eux, M. G. W. Stephens, ancien-député et président de la commission du port. Enfin ces deux messieurs ont proposé au choix du ministre du travail, l'honorable M. Lemieux, comme tiers-arbitre, Mgr l'archevêque de Montréal. Sa Grandeur, ayant été pressentie, a accepté d'agir en cette qualité et l'honorable ministre a été très heureux de confier à de telles mains une aussi lourde tâche.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour saisir en effet tout ce que cette tâche comporte, de responsabilités. Il y a là de part et d'autres de graves intérêts en cause. Il s'agit peut-être de plusieurs centaines de mille dollars et l'issue du conflit intéresse, pour les protestants aussi bien que pour les catholiques, la prospérité générale du pays. Incontestablement, la confiance que l'on place en Mgr Bruchési, qui a d'ailleurs déjà traité — chez Ames et Holden — une question analogue avec grand succès, fait honneur non seulement à notre archevêque, mais aussi à l'Église et à la foi qu'il représente.

Un confrère italien, étudiant à Rome, qui avait fait son service militaire, me racontait un jour comment son seul titre de *sous-diacre* l'avait fait choisir, lui, simple soldat, par un colonel d'ailleurs peu croyant, pour certaine besogne délicate, où il fallait un *homme de conscience*, sur qui l'on pût compter.

Les débardeurs comme les armateurs peuvent compter sur Mgr l'archevêque. La cause des uns et des autres, c'est-à-dire la cause de la justice, est entre bonnes mains.

“Le syndicat des armateurs — a dit son secrétaire, M. Thomas Robb — est heureux de voir que le choix des arbitres est tombé sur Sa Grandeur, dont l'esprit de justice et la courtoisie assurent d'avance une enquête sérieuse et impartiale sur le différend.”

C'est ainsi qu'on devrait partout régler les questions sociales.

Chaque année, la fête de saint Jean-Baptiste de La Salle est, au Mont St-Louis à Montréal, l'occasion d'une belle manifestation

tout à l'honneur de l'éducation chrétienne. A la messe solennelle, cette année, c'est M. l'abbé Perrier, visiteur-général des écoles, qui a donné le sermon. S'inspirant du mystère de la Pentecôte, il rappela comment, l'Esprit-Saint étant l'âme de l'Eglise, l'Eglise, sous son action, a admirablement rempli son rôle d'éducatrice à travers les âges. Parce que seule, en effet, elle promet au travail et au devoir accompli des sanctions qui ne périront pas, seule elle possède la puissance morale d'élever et de vivifier l'enseignement comme il convient.

“ C'est l'honneur de l'enseignement chrétien, disait Ozanam, — que M. le prédicateur a cité — d'avoir aimé les hommes plus que la science, d'avoir ouvert à deux battants les portes de “ l'école. . . ” Et à ceux qui osent prétendre que l'instruction populaire n'existait pas avant 1789 — (le Prof. Guerlac, dans une conférence à Montréal, l'an dernier) — M. Perrier répond avec Taine: “ Avant la révolution, les petites écoles étaient innombrables. Il y avait, avant 1789, vingt-cinq mille écoles primaires, fréquentées et efficaces, qui ne coûtaient rien au Trésor, presque rien aux contribuables, très peu aux parents. Il y avait neuf cents collèges (trois cents de plus qu'aujourd'hui) comptant soixante-douze mille élèves. Il y avait quarante mille boursiers, tandis qu'aujourd'hui nous en avons à peine cinq mille.” C'est donc avec raison, concluait M. Perrier, que l'on peut affirmer avec Auguste Comte que “ l'Eglise catholique a été le promoteur le plus efficace du développement populaire de l'intelligence humaine.”

* * *

Ce sont là des paroles qu'il fait bon entendre — d'autant plus que ni Taine ni Comte ne sont susceptibles de passer pour des cléricaux — en un temps où des gens mal informés ou mal intentionnés s'efforcent de battre en brèche, de façon indirecte et voilée, mais réelle et sûre, le système d'enseignement confessionnel dont nous jouissons dans la province de Québec.

Le “ *Canada* ” a soutenu contre la “ *Presse* ” sur ce sujet une polémique, qui ne prête guère à l'équivoque. Sous prétexte d'économie, et en eriant sus aux exploités, on réclame au “ *Canada* ” l'uniformité des livres pour la province, et même on l'a demandée pour le *Dominion*, en y mettant toutefois certaines restrictions. La “ *Presse* ” a justement répondu que le principe de l'uniformité, imposée par l'Etat, est en lui-même faux et dangereux, que c'est une arme dont on a partout abusée pour *neutraliser* l'ensei-

gnement, que l'économie d'une telle mesure est plus apparente que réelle, et enfin que ceux qui parlent d'*exploiteurs* en visant, indirectement mais sûrement, nos maisons de religieux et de religieuses enseignants, feraient bien de peser leurs mots, car il y a par les rues de Montréal des milliers de braves gens qui doivent trop aux "frères" et aux "sœurs," pour ne pas regretter vivement une semblable épithète à leur adresse.

Il serait intéressant de savoir ce que certains journalistes, qui posent en défenseurs du peuple contre les "exploiteurs," ont jamais fait pour l'instruction populaire, autre chose que d'en tirer bénéfice ?

* * *

Au fond, dans cette campagne pour l'uniformité, il semble qu'on vise surtout à sauvegarder des intérêts politiques et des moyens d'agir sur le vote. C'est dommage, la question de l'école devrait être pour tous au-dessus des questions de partis.

Mais il est difficile aux humains de s'élever au-dessus des purs intérêts matériels, et il faut se souvenir que nos commissions scolaires administrent un budget important. C'est près de \$700,000.-00 que Montréal versera cette année au fonds scolaire, dont \$372,382.62 à la commission catholique. Et puis, cela donne du ton de s'intituler le défenseur des droits du peuple en matière scolaire. Mais le bon peuple saura bien mettre dans la balance le dévouement, le zèle et la valeur des "frères" et des "sœurs" qui, depuis un demi-siècle, lui font l'école presque pour rien, je veux dire tout juste en lui demandant de quoi se nourrir et se vêtir, et rien de plus.

* * *

Je reproduis, sans commentaire, parce qu'elles me paraissent dignes d'attention, les lignes suivantes de la "*Patrie*" de Montréal :

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française tient actuellement à Québec une convention régionale. C'est une institution qui comprend déjà l'élite de notre jeunesse instruite, et que nous sommes heureux de voir progresser, parce qu'elle promet d'être un sûr rempart contre l'envahissement progressif de certaines illusions dangereuses dans les esprits canadiens.

Puissent les jeunes membres de l'Association s'inspirer toujours dans leur œuvre de combat, des excellents conseils que leur donnait hier, au cours d'une éloquente allocution, Mgr Mathieu, le distingué recteur de l'Université Laval, et un des hommes les mieux qualifiés pour parler à la jeunesse. Mgr Mathieu a recommandé à ses auditeurs le respect des opinions d'autrui.

"Respectez, a-t-il dit, les autres catholiques qui ne pensent pas comme vous. Soyez pratiques. Ne vous aliénez pas les sympathies de ceux qui peuvent être utiles à votre cause".....

* * *

Les incendies sont bien fréquents à Montréal et malheureusement fort désastreux aussi. Nous avons eu, ce mois-ci, l'incendie de la salle Lacasse, qui a occasionné des pertes de vie et jeté le deuil et le malheur dans plus d'une famille. Une quarantaine de jeunes gens étaient réunis là, pour enterrer une *vie de garçon*. Le feu se déclare. Pas d'issue, les moyens de sauvetage font défaut. Ce fut navrant ! Nous n'insistons pas sur les détails hélas ! trop connus. Nous ne voulons accabler personne. Mais que n'eut-on pas écrit, s'il se fut agi d'un collègue ou d'un couvent ? Sans doute, il faut répéter qu'on ne prendra jamais trop de précautions intelligentes pour prévenir de telles calamités. Mais il est bon de se souvenir aussi que l'homme a beau proposer, c'est Dieu qui dispose. Et, pour des jeunes catholiques, quand pareil malheur arrive, il est bien désirable que ce soit ailleurs que dans une salle de danse ou dans un théâtre. On a dit qu'à la réunion de la salle Lacasse les choses se passaient de façon fort honnête et nous voulons le croire. Il reste vrai que quand la mort se présente, on voudrait se trouver ailleurs.

* * *

La mort ! elle continue à faire partout des victimes autour de nous, et nous n'y pensons guère pour nous-mêmes. Un jeune avocat de Dawson, M. Auguste Noël, vient de partir presque subitement, à 35 ans, à l'âge où l'avenir semblait s'annoncer pour lui bien brillant. Il faisait au Yukon l'honneur de ses compatriotes, et, j'en suis sûr, ses anciens maîtres de Sherbrooke et de Laval, si fiers de lui, auront pleuré sa perte. J'en sais un surtout qui a beaucoup contribué à former en Auguste Noël un chrétien éclairé et viril — je ne veux pas le nommer, mais il se reconnaîtra dans ces lignes — pour qui cette mort est un vrai deuil. La meilleure sympathie lui est due, qu'il veuille bien l'accepter.

Précisément au moment où M. Noël mourait à Edmonton, le *World* de Toronto publiait une appréciation d'une conférence que le regretté défunt avait récemment donnée à Calgary. J'en cite un extrait qui est à lui seul l'un des plus beaux hommages que puisse rendre à un Canadien français un Canadien anglais :

Ce qui donnait au discours un intérêt peu ordinaire, c'est qu'il avait été préparé au point de vue canadien-français, et qu'il étudiait avec originalité et force les origines et l'histoire du peuple canadien. Pour M. Noël, le Ca-

nada est, actuellement, dans une période décisive de sa vie nationale, et ceux qui l'habitent aujourd'hui, ont le présent et l'avenir de leur pays dans leurs mains. Ayant des affinités avec les deux principales nations parlant l'anglais, il demande de qui les Canadiens doivent recevoir leurs inspirations. Il compare d'un côté, les Etats-Unis, avec leur ardent désir de devenir matériellement grands, à un vieux jeune homme, pendant que, d'un autre côté, l'Angleterre dont le conservatisme lui a permis d'être encore jeune après tant de siècles d'existence, serait un jeune homme en pleine maturité. "Devrions-nous, demande M. Noël, être vieux à l'aurore de notre jeunesse, ou préférons-nous être jeunes pendant la maturité de notre vie ?"

Quant aux obstacles qui s'opposent à l'avancement du Canada. M. Noël les classe en trois catégories : 1° l'oubli du caractère distinctif de notre population ; 2° les efforts faits pour peupler le pays rapidement ; 3° l'ingérence d'influences étrangères à notre situation particulière, tant au point de vue social qu'au point de vue économique. Ici, M. Noël jette un coup d'œil rapide sur les premiers temps de l'histoire du Canada, et il rend généreusement hommage à la politique suivie par le gouvernement britannique à l'égard des différents peuples qui habitent l'empire. Il dit que si le Canada est virtuellement exempt des perturbations sociales qui affectent la vie économique des autres pays, cela est dû au fait qu'un grand nombre de Canadiens-français habitent le Dominion, et que ces derniers se rendent compte qu'il leur faut user de beaucoup de prudence dans l'exercice de leurs droits politiques s'ils veulent rester eux-mêmes et conserver leur individualité comme race.

M. Noël met en doute l'opportunité d'aider à l'augmentation de la population par des procédés artificiels. Il aimerait mieux que cette augmentation soit encouragée de manière à obtenir un niveau intellectuel et moral plus élevé. Il préférerait avoir, à la fin du siècle, une population canadienne de 30,000,000, jeune, morale et intelligente, plutôt qu'une population de 100,000,000 déjà vieillie, composée des races les plus diverses, et où les Canadiens seraient en minorité. M. Noël voit un autre danger pour les Canadiens dans la prédominance que les unions ouvrières des Etats-Unis exercent sur les conditions du travail au Canada, par suite de l'entente internationale qui existe entre les unions. Et comme ce point touche de près à l'avenir politique du Dominion, M. Noël affirme qu'il ne sera pas question de l'annexion du Canada aux Etats-Unis, à moins que les Canadiens eux-mêmes désirent cette annexion. La plupart des Canadiens souhaitent que le Canada devienne une nation indépendante, mais les Canadiens français n'ont pas l'intention de faire aucune agitation dans ce sens. Leur esprit conservateur les en empêche.

Dans une éloquente péroraison, M. Noël expose l'état idéal de deux races se développant l'une à côté de l'autre, chacune selon ses traditions, mais toutes deux appartenant à la même famille, aimant le même pays, et travaillant à atteindre les mêmes fins.

Même, en n'acceptant pas toutes les idées émises dans ce discours, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il contient des déclarations d'une entière franchise, d'une haute moralité, et d'une valeur littéraire incontestable.

La mode est aux concours. On en fait un peu sur tous les sujets, et c'est une façon intéressante de provoquer des exposés d'idées et de discussions publiques, où beaucoup trouvent à s'instruire, et où les chroniqueurs en particulier sont heureux de s'approvisionner.

Nous avons déjà notre chant national, le " *O Canada* " de M. le juge Routhier, avec l'expressive et entraînante musique de Calixa Lavallée. Des gens entreprenants ont quand même mis de nouveau le sujet au concours. On a d'abord demandé des vers. Une pièce a été primée, pour laquelle maintenant on demande de la musique, toujours par concours. Nous citons la pièce primée, ne serait-ce qu'à titre de document :

Refrain :

Canadiens, en avant !
 Marchons, bannière au vent :
 D'un passé de vaillance
 Gardant le souvenir,
 Pleins de foi, d'espérance,
 Marchons vers l'avenir.

I

Nos pères, colons et soldats,
 Ont fait sublime notre histoire,
 Et nous, suivons toujours leurs pas
 Pour rester dignes de leur gloire.

II

Aux bords aimés du Saint-Laurent,
 Où l'air est pur, la vie est saine,
 Vivons, mourons, le cœur content,
 Les yeux tournés où Dieu nous mène.

III

Aimons nos travaux et nos champs,
 Le toit béni de la famille,
 Et nos jolis clochers tout blancs
 Portant bien haut la croix qui brille.

IV

Unis, nous tenant par la main,
 Sans défaillance et sans envie,
 Allons en paix notre chemin,
 Pour la grandeur de la patrie.

V

Gardons le courage et l'honneur,
 Le doux parler de notre enfance,
 Nous souvenant qu'en notre cœur
 Vit la grande âme de la France.

* * *

Un autre concours qui ne manque pas de piquant, c'est celui qu'a suggéré au *Journal de Françoise* M. le sénateur Poirier. Il s'agissait d'un vers bien connu de la "Légende d'un peuple," de M. Fréchette, qui disait à propos du drapeau français, aux jours de la *cession* :

Et notre vieux drapeau trempé de pleurs amers
"Ferma" son aile blanche et repassa les mers

On demandait si, au lieu de "Ferma," M. Fréchette n'aurait pas dû écrire: "Ouvrit son aile blanche et repassa les mers," comme le prétendait M. Albert Lozeau.

Voici les deux premières réponses primées ; elles sont vraiment jolies. On remarque qu'elles donnent en somme raison à M. Fréchette :

I

Il faut qu'une aile soit ouverte
Ou fermée ; on ne peut sortir
De ce parfait dilemme, certe,
Sans mentir.

Chacun juge à son point de vue :
Pour moi la chose mise au point
"Ouvrir" serait une bévue,
"Ferma," point.

Le drapeau s'"ouvrit" à la brise,
Quand la foule abattit son mât ;
Donc, son aile, que le coup brise,
Se "ferma."

Est-ce à l'oiseau libre au bocage
Que notre poète a pensé ?
Non c'est à l'oiseau mis en cage,
Et blessé.

L'imagination, bridée,
En lisant, saisit aussitôt
Que l'image sort de l'idée,
Non du mot.

L'opinion qu'ici je couche,
Les juges, pour la proclamer,
Vont-ils, au lieu d'"ouvrir" la bouche
La "fermer" ? . . .

II

Ma chère Françoise,

Hardouin, dans un de ses derniers billets du "Matin," prétend que la supériorité de la poésie sur la prose réside en ce que, lisant les mêmes œuvres, l'un lira : "C'est sublime," et l'autre : "C'est idiot." Et tous deux, conclut-il, auront raison neuf fois sur dix.

Dans le présent concours, M. Lozeau, me paraît avoir raison quant aux lois de l'aviation et de la logique, mais, Fréchette, à mon sens, est largement dans le vrai, au point de vue du sentiment et de la poésie.

C'est encore ce que je préfère.

Alors, vous comprenez...

La première réponse est de M. Wilfrid Lalonde, avocat de Montréal, et l'autre de M. Marc Sauvalle, d'Ottawa.

Signalons à l'attention des hommes d'étude deux livres récents, qui mériteraient mieux qu'une recommandation ainsi faite au fil de la plume.

C'est d'abord le "Manuel Pratique d'Hygiène, Anatomie et Physiologie," par le Docteur J.-P. Paradis — à qui l'éducateur bien connu, M. C.-J. Mignan, écrit : "sous votre plume de chrétien convaincu et de patriote clairvoyant, l'hygiène pratique devient moralisatrice au moment opportun."

C'est ensuite "Le médecin devant la loi," par M. l'avocat J.-M.-Alfred Mousseau, où l'auteur s'est imposé la tâche de réunir, classer et coordonner les dispositions du code criminel et du code civil qui concernent particulièrement les médecins dans l'exercice de leur profession. C'est là un petit livre qui sera très utile à ces messieurs de la faculté, et peut-être aussi à quelques-uns de leurs clients... ceux qui guérissent ?

On annonce de Québec l'ouverture du procès de béatification du Rév. Père Alfred Pampalon, rédemptoriste, mort en odeur de sainteté, à Sainte-Anne-de-Beaupré, le 30 septembre 1896.

Il faut que ce soit un cas vraiment extraordinaire pour que l'autorité ait jugé opportun de procéder si vite après la mort du serviteur de Dieu, ce qui est contraire à la coutume qui demande davantage le recul de l'histoire.

Mgr Racicot, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a célébré, le jour de l'Ascension, dans l'église Notre-Dame, le 50e

anniversaire de sa première communion, par une messe pontificale. Quelques co-communiants de 1857, sont allés prier avec Sa Grandeur dans la belle église où ils ont reçu, il y a cinquante ans, pour la première fois, le Dieu de l'Eucharistie.

Ils étaient, cette année-là, 1200 communiants pour toute la ville, à l'église de la "paroisse." Cette année, dans les 42 paroisses et les 21 institutions de Montréal, il y a eu 7234 confirmands. Ces chiffres en disent long sur le progrès de notre ville.

* * *

Le dimanche, 4 juin, les paroissiens du Saint-Enfant Jésus de la ville Saint-Louis ont célébré, avec une discrétion et un tact parfaits, le 25^e de prêtrise — les noces d'argent — de leur actif et zélé curé, M. l'abbé Lepailleur, chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal. Par les échos qui se sont répercutés, nous avons su qu'on a loué justement les travaux et les succès de ce prêtre distingué. Avec ceux qui l'apprécient et qui l'aiment, nous lui disons : *ad multos annos !*

* * *

Hélas ! les années, elles s'en vont vite, et parfois aux gens occupés la vie paraît courte.

Ce mois-ci, sur la liste noire, nous avons à inscrire les noms suivants :

M. l'abbé J.-Honorat Hudon, ancien curé de Saint-Léonard de Portneuf, décédé à Québec le 29 mai, à 40 ans ;

M. l'abbé J.-F. Viens, curé du Portage de la Prairie (St-Boniface), décédé le 18 mai, à 34 ou 35 ans ;

Rév. Père W. Perron, des Oblats, décédé à Québec, le 13 mai, à 46 ans ;

Rév. Père G. O'Bryan, des Jésuites, recteur du Collège de Loyola, décédé le 7 juin, à Montréal, à 48 ans ;

Rév. Père A. Danel, des Jésuites, décédé au Sault-au-Récollet, le 6 juin, à 61 ans.

Prions pour eux, afin qu'ils reposent dans la paix du Seigneur. Requiescant in pace !

L'abbé Etie J. Auclair

L'AU DELA OU LA VIE FUTURE d'après la science et la foi.

LA QUESTION.

« De toutes les choses que tu ignores, quelle est celle que tu veux savoir avant toutes les autres ? — SI JE SUIS OU SI JE NE SUIS PAS IMMORTEL (1). »

C'est l'humanité entière qui parle ici par la bouche du génie.

Pendant longtemps, elle s'est désintéressée des questions scientifiques sur lesquelles notre siècle a fait la lumière. Mais à peine la pensée philosophique s'est-elle éveillée qu'on la voit se passionner en face des mystères de l'au delà.

C'est qu'en effet, il n'y a pas pour l'homme de plus tragique problème que celui-là : être ou n'être plus, retourner après une éphémère existence au néant d'où il est sorti, ou entrer par la mort dans l'immortalité.

Aussi, la génération contemporaine, excédée de scepticisme, regarde avec anxiété de l'autre côté de la vie, et la jeunesse surtout se reprend à lever les yeux vers un idéal extraterrestre.

* * *

Au nom de l'expérience, certains philosophes proclament le néant de l'au delà.

« La science, dit Littré, n'a pu constater un fait de vie quelconque après la mort (2). »

Pour eux l'âme et la vie future sont des chimères, *« de vieux mots un peu lourds »*, dit M. Renan ; au delà des phénomènes, de l'autre côté de la tombe, c'est l'inconnaisable, l'innommé, le néant !

Cet oracle de la science soi-disant expérimentale est-il infail-
lible ? Non. La philosophie chrétienne, s'appuyant à son tour sur le « bâton de l'expérience », n'a pas de peine à démontrer, à l'aide

(1) S. Augustin. *Soliloques*, 2^e livre.

(2) Littré : *Conservation, Révolution et Positivisme*, p. 123.

des
pér
im

I
moi
M.
qu'
la c
N
de l
des
âme
cou
lont
M
de «
des
de f
N
impr
dema
phis
c'est
évid
pens

S'
conn
sable
Et
ce qu
He
aussi
leur,
ture i

(1)
(2)
(3)

des faits les plus simples et des données les plus positives, que l'expérience impartialement consultée, témoigne en faveur de notre immortalité.

* * *

D'après M. Brunetière, la « raison raisonnable » ne peut démontrer « *ni l'immortalité de l'âme ni l'existence de Dieu* (1). » M. Guizot, avec toute l'école traditionnelle, prétend également qu'essayer d'établir l'existence d'une vie future, c'est en ébranler la certitude : l'au delà ne se démontre pas ; il se sent (2).

Nous ne nions pas que la pureté du cœur donne au regard plus de limpidité, et le néant fut toujours, comme on l'a dit, l'horizon des mauvaises consciences. Il faut aller au vrai avec toute son âme, et, au dire de Bossuet, les raisonnements qui ont un contre-coup sur la conduite, doivent « s'achever dans l'âme par une volonté droite. »

Mais ni la science ni la foi ne sont une œuvre de sentiment ou de « poésie religieuse. » A la base de l'ordre moral, il faut non des croyances aveugles, mais l'évidence scientifique, seule capable de faire la lumière et de produire des convictions.

Nous espérons faire voir que la raison n'est pas vouée à une telle impuissance, et qu'elle peut démontrer l'immortalité de l'âme, en demandant ses preuves, non à l'esprit de parti ni à une vaine sophistique, mais à cette *perennis philosophia* dont parle Leibnitz, c'est-à-dire à quelques principes d'une triomphante et éternelle évidence dont la négation entraînerait l'immobilité absolue de la pensée humaine.

* * *

S'il faut en croire M. Berthelot, « il n'y a pas deux sources de connaissance, l'une révélée, surgie des profondeurs de l'inconnaisable ; l'autre tirée de l'observation et de l'expérimentation (3). »

En d'autres termes, la pensée humaine n'a pas à s'occuper de ce qui dépasse les sens.

Heureusement le grand chimiste se réfute lui-même en avouant aussitôt après qu'il est obligé d'admettre certaines réalités, la chaleur, par exemple, quoiqu'il en ignore presque totalement la nature intime.

(1) Brunetière. *Renaissance de l'idéalisme*.

(2) Guizot. *Immortalité de l'âme* 1^o Méditation p. 101.

(3) *Science et morale* p. 6.

Malgré le positivisme qu'un auteur appelle sévèrement « une philosophie de contre-maîtres », il faut donc reconnaître qu'au delà des faits qui tombent sous les sens, il y a un monde de réalités supérieures.

Et à moins d'admettre que la pensée humaine, à peine capable d'embrasser un atome, est la mesure de la vérité dans sa plénitude, pourquoi refuser à la raison le droit de se mettre sous la conduite d'un guide plus sûr dont elle aura à l'avance scientifiquement examiné les titres ?

La foi n'est pas l'adversaire de la raison : elle n'en est que la maîtresse autorisée et l'auxiliaire toujours utile, quelquefois indispensable.

La philosophie éclaire jusqu'à l'évidence un côté du problème de la destinée humaine ; mais sa lumière trop indécise en laisse un autre dans la plus complète obscurité. Nous laisserons donc la révélation ajouter ses divines clartés aux lucurs de la raison et ouvrir à nos yeux un horizon plus large du côté de l'au delà.

Nous verrons ainsi les données surnaturelles s'ajuster admirablement aux besoins et aux tendances de la nature humaine, et aux harmonies merveilleuses qui éclatent ici comme partout entre la raison et la foi, nous reconnaitrons qu'elles sont, l'une et l'autre, filles du même Dieu.

* * *

Tel est donc le but de ce modeste travail : réunir sur la grande question de *l'au delà* la lumière sortie de ce triple foyer, l'expérience, la raison et la révélation. Et si la conclusion ne s'impose pas avec l'inflexible rigueur des sciences mathématiques, nous espérons qu'elle jaillira du moins avec une évidence capable de lever tous les doutes et de faire contrepoids aux défaillances de la volonté.

Car si en face des preuves de notre immortalité, souvent l'esprit moderne hésite et recule, ce n'est pas faute de lumière : c'est par crainte des conséquences morales dont cette vérité le menace.

Mais l'homme qui fuit ainsi la vérité par peur de la vertu est justiciable de cette parole de Rousseau : « Mettez votre âme en état de désirer toujours qu'il y ait une vie future, et VOUS N'EN DOUTEREZ JAMAIS ! »

à u
des
sav.
I
Apl
qu'e
d'O
dan
L
les
L
gess
des
resp
L
le B
juste
rejo
n'est
puni
juste
O
de d
l'âme
somm
Te
ancie
Pl
druid
prine
vertu
Le
dans

L'AU DELA ET L'HISTOIRE.

« Partout on croit à un monde autre que celui qui nous entoure, à une existence future qui attend une partie de notre être après la destruction du corps (1). »

Ainsi parle, après avoir parcouru les annales des peuples, un savant incontesté, M. de Quatrefages.

Et d'abord les Égyptiens ont enseigné que l'âme est immortelle. Après sa séparation du corps, elle paraît devant le Juge suprême qu'entourent 42 assesseurs; les bons sont reçus dans la société d'Osiris et dans la suite s'absorbent en lui, et les méchants entrent dans le corps d'animaux immondes pour y subir leur peine.

Les Phéniciens croyaient à une justice d'outretombe rendue par les dieux aux *Aloums* ou âmes d'élite.

Les Mages qui étaient chez les Chaldéens dépositaires de la sagesse, enseignaient la métempsycose: à chaque période de la vie des mondes, l'âme recommence une nouvelle existence chargée des responsabilités de la vie précédente.

La doctrine des Perses est contenue dans le Zend-Avesta et dans le Boundésh qui en est l'explication: au sortir de la vie, les justes sont accueillis par Ormuzd, le Dieu bon, et les coupables rejoignent Ahriman, le dieu mauvais. Mais le triomphe du mal n'est qu'éphémère: Ahriman sera vaincu et détruit, et après une punition temporaire, les méchants partageront le bonheur des justes.

On connaît le nirvâna indien: d'après le brahmanisme, à la suite de diverses réincarnations proportionnées au mérite de chacun, l'âme se plonge dans l'être absolu et y perd sa personnalité dans un sommeil éternel.

Telle est aussi à peu près la doctrine des King, les livres les plus anciens de la littérature chinoise.

Plus pures et plus élevées étaient les croyances des Gaulois; les druides enseignaient expressément le dogme de la vie future, et la principale condition pour mériter le bonheur était de pratiquer la vertu chère à nos pères, la bravoure.

Les Grecs et les Romains partagent la foi universelle. Platon dans les *Lois* et le *Phédon* insiste sur le dogme de la rémunération

(1) *Unité de l'espèce humaine*, ch. I.

future, et admet expressément l'éternité de l'enfer: «Ceux qui meurent coupables de grands crimes tombent dans le Tartare et n'en sortent jamais (1).» Malheureusement les arguments qu'il apporte sont pour la plupart défectueux et sa doctrine est entachée d'erreurs diverses, telles que la préexistence des âmes.

La pensée d'Aristote sur la vie future n'est pas nette. Cependant il regarde l'âme comme un principe «divin et éternel,» qui ne vient pas de la matière, mais «du dehors,» et par conséquent comme une substance spirituelle; et ainsi il pose des prémisses dont la conclusion nécessaire est l'existence d'une vie future (2).

Chez les Romains qui savaient merveilleusement faire parler la pierre, la littérature des épitaphes est une des expressions les plus vivantes des croyances populaires; or, rien de plus fréquent que la dédicace aux «dieux mânes,» ou aux mânes des défunts.

Cicéron (3), tout en mettant en doute les peines de l'autre vie, admet l'immortalité de l'âme; ses raisons principales sont le contraste entre la nature de l'âme et celle du corps, le culte des morts, le respect des tombeaux, le désir de survie, etc. Ovide et Virgile ont rendu à la foi des anciens des témoignages célèbres.

.....*Sedet aeternumque sedebit*
Infelix Thersæus (4).

D'après quelques rationalistes, les Hébreux auraient apporté une note discordante dans le concert des peuples; l'idée de la vie future, d'abord étrangère à la religion mosaïque, aurait été bien tard empruntée par le peuple de Dieu aux savants de Babylone ou d'Alexandrie.

Il est vrai que la doctrine de la vie future n'est pas formulée dans l'Ancien Testament avec le même éclat que dans l'Évangile. La raison en est, d'après Bossuet et de Bonald, que le culte populaire des morts aurait pu donner lieu aux évocations et à l'idolâtrie, alors qu'une des principales missions du peuple hébreu était, malgré ses tendances grossières et le polythéisme régnant, de conserver intact le dogme de l'unité de Dieu.

Mais l'existence d'une vie future, de peines et de récompenses éternelles est expressément formulée en maints endroits de l'Ancien Testament, par exemple au livre de Job (5).

(1) *Phédon*, 113, 114. — *Gorgias*, 526, 528.

(2) *L'âme*. — *Métaphysique*.

(3) *Songe de Scipion et Tusculanes*.

(4) *Enéide*, VI.

(5) Voir Henri Martin, *la Vie future*, ch. III.

L'i
cha
pei
ton
livr
S
que
test
sier
not
de
A
rale
pein
Scot
par
M
légit
excè
pant
O
vant
de l'
être
des n
de l'
de G.
que à
L'
l'im
duelle
de l'u
raison
lité d
pour l
pratiq

* * *

La révélation chrétienne a mis ce dogme dans toute sa lumière. L'immortalité de l'âme, la séparation finale des bons et des méchants, la brièveté de la vie présente, les magnificences du ciel, les peines de l'enfer, dont Jésus menace jusqu'à 19 fois les coupables : toutes ces vérités sont rappelées presque à chacune des pages de ce livre divin qu'on a si bien appelé « l'Évangile de l'immortalité. »

Seul parmi les Pères de l'Église et les écrivains catholiques de quelque renom, Origène, tout en admettant la vie future, a contesté dans son livre des *Principes*, l'éternité des peines ; et plusieurs Conciles ont fixé pour toujours la formule du dogme : citons notamment le 2^e Concile de Constantinople, le 4^e de Latran, le 2^e de Lyon et le Concile de Florence.

Aussi jusqu'au XVIII^e siècle, la doctrine catholique fut généralement enseignée dans toute sa pureté. Cette unanimité fut à peine troublée au IX^e siècle par la doctrine métempsycosiste de Scot Erigène, au XII^e par le panthéisme d'Averroès, et au XVI^e par l'athéisme de quelques tenants de la Renaissance.

Mais la raison séparée de la foi, sans être enchaînée dans son légitime essor, évite difficilement les écueils, et va souvent d'un excès à l'autre, du sensualisme le plus dégradant à un orgueilleux panthéisme.

On connaît les chefs principaux de l'école sensualiste qui, suivant le mot d'Aristote, font régner le corps et la brute à la place de l'homme : la spiritualité de l'âme une fois niée, il ne peut plus être question d'immortalité. A ce groupe se rattachent la plupart des modernes matérialistes : ainsi pour Büchner, la destinée finale de l'homme se borne à préparer des phosphates, et, pour les frères de Goncourt, au dire de M. Paul Bourget, « la vie se réduit presque à une série d'attaques d'épilepsie entre deux néants (.) »

L'école panthéiste admet une certaine immortalité, mais c'est l'immortalité de la raison générale plutôt que de l'âme individuelle. Kant en fut le précurseur ; pour lui l'âme n'est que l'idée de l'unité de la pensée sous la diversité des phénomènes ; aussi la raison spéculative ne peut démontrer ni l'existence, ni l'immortalité du « noumène » âme ; mais comme cette vérité est nécessaire pour la direction de la vie, on doit l'admettre au nom de la raison pratique.

(1) *Nouveaux essais de Psychologie contemporaine.*

Pour Fichte, Schelling et Hegel, une seule chose est immortelle, l'idée, non pas dans les individus qui passent, mais dans l'espèce ou forme idéale qui est commune à tous et leur survit.

Renan, Auguste Comte, Taine conçoivent de même la vie éternelle comme une vie idéale à laquelle nous nous élevons par la pensée et qui consistera dans le souvenir qui restera de nous à la disparition de notre personnalité.

Signalons encore la métempsycose qui a fait en notre siècle de nombreuses dupes avec ses différentes épurations des âmes dans une immortalité, terrestre suivant les uns et sidérale pour les autres.

* * *

La vraie pensée de l'humanité sur sa destinée future s'est manifestée encore par le culte des morts sous ses formes si variées et par les monuments luxueux ou modestes qu'elle a toujours et partout élevés aux défunts.

Sans doute dans les coutumes comme dans les doctrines, il y a des absurdités et des extravagances; mais il y a aussi un fonds de vérités qui se retrouve partout le même.

A part quelques exceptions dont les passions sont presque l'unique secret, l'humanité dans son ensemble attend une vie d'outre-tombe.

D'où vient cette croyance générale? Il y a chez les hommes une infinie variété de caractère, d'aptitudes, de mœurs, de coutumes, de préjugés, d'éducation, comment donc expliquer cette foi universelle à l'au delà?

Elle n'est pas un produit de l'expérience sensible; car toute vie semble s'éteindre dans le duel terrible qui se déroule sous nos yeux entre la vie et la mort;

Elle n'est pas le fruit de la science et de l'étude; car elle précède toute réflexion philosophique;

Elle n'est pas l'œuvre d'un gouvernement ou d'une puissance quelconque: ceux que les anciens vouaient aux châtimens de la vie future étaient des rois comme Sisyphe, Tantale, Ixion;

Elle n'est pas une invention de telle ou telle secte religieuse; car la pensée de l'au delà pénètre toutes les religions;

On ne peut davantage l'attribuer aux passions humaines, puisqu'elle en est le châtimement, ni à l'ignorance, puisqu'elle survit chez les peuples les plus civilisés et que, d'après une loi de l'his-

toi
es

qui
rel
qu'
ini
C
met
sior
la
gen
C
com
qui
E
den
tur.
des
de l
A
pous
mor
D
A
une
mêm
tous
prof

Er
très l
son v
pas t

toire, un peuple est d'autant plus grand que sa foi à l'immortalité est plus ferme et plus pure.

On n'a trouvé à ce fait que deux causes.

D'abord il est certain que chez tous les peuples, c'est la religion qui a donné naissance à la philosophie. L'homme a été d'abord religieux, puis philosophe, et la source première des croyances qu'il a professées sur Dieu et sur sa destinée a été une révélation initiale, évidemment infaillible comme Dieu lui-même.

Que si malgré le témoignage de l'histoire, on se refuse à admettre ce fait de la révélation, il faut bien voir dans cette profession de foi universelle le cri spontané et l'instinct irrésistible de la nature humaine: *Omni in re*, dit Cicéron, *consensio omnium gentium lex naturæ putanda est*.

Car, au milieu de tant de traits distinctifs, une seule chose est commune à tous les hommes, leur nature avec les lois essentielles qui la régissent.

Et aucune de ces lois naturelles n'existe en vain: toutes répondent à un besoin et sont conformes à la réalité: *natura non mentitur*. Quand, par exemple, l'instinct des oiseaux les conduit vers des climats lointains ou leur donne un mystérieux pressentiment de l'avenir, il a sa raison d'être et ne les trompe pas.

Ainsi en est-il de cette loi qui s'impose à tous les hommes et les pousse invinciblement à espérer après la mort un lendemain immortel.

Donc, le genre humain l'atteste: il y a un au delà.

A telle ou telle heure de son histoire il s'est fait de la vie future une idée conforme à ses erreurs ou à ses passions; mais sur le fond même de la question l'affirmation est unanime et constante: de tous les jours du temps et de tous les points de l'espace monte une profession de foi à l'immortalité.

L'abbé LAXENAIRE.

Le Jugement du Père Monsabré

En ce temps-là on vit s'arrêter à la porte du ciel un vieux moine très humble et très doux. Il venait de la terre et il portait sur son visage la trace de longues et cruelles souffrances. Il n'était pas triste, pourtant. Il avait su rire en ce monde et il n'avait

rien désappris en le quittant. On eût dit que sa lèvre venait de lancer un dernier bon mot et qu'il écoutait encore dans le lointain le vague murmure d'un cloître en gaîté.

Les saints et les saintes de France l'applaudirent au passage, car il avait eu le génie du verbe, et il avait connu les triomphes de l'éloquence.

Et le vieux moine rougissait, protestait de la main ; il disait :

— " On n'applaudit pas la parole de Dieu... pas plus au Ciel qu'à Notre-Dame ! "

Mais on ne l'écoutait pas. Les mains battaient et cela faisait sous les murailles de la Cité éternelle comme le bruit de la mer qui se brise sur les rochers.

* * *

... Il parut devant le Tribunal. Était-il digne ou non de l'élection définitive ? Irait-il attendre quelques jours, dans les tourments provisoires, que son âme fut purifiée de la poussière des erreurs terrestres ?... Sa robe blanche était sans tache, comme celle dont saint Dominique revêtit ses fils, à l'aube des jours. Elle avait la royale candeur des lis, et les larmes versées durant la persécution la semaient de diamants clairs. Mais le regard de Dieu va plus loin que les apparences et que les renommées ; il perce jusqu'à l'âme, jusqu'au mystère des pensées et à l'origine des actes. Dieu est un juge et il fallait que le vieux moine fût jugé.

Il parut donc devant le Tribunal. Le Christ présidait. A ses côtés, saint Thomas d'Aquin, le Père Lacordaire, Léon XIII, comme des avocats à la barre, prêts à parler pour la défense. Saint Dominique y était aussi, mais seulement comme témoin ; le Père était convié à l'apothéose de son fils.

— " Ton nom, bon serviteur... ? " demanda le Christ.

— " Jacques-Marie-Louis Monsabré, prêtre de l'ordre des Frères Prêcheurs. "

Et tout de suite, saint Thomas d'Aquin demanda la parole.

— " Seigneur, mon frère fut un docteur de l'Église de France. Il porta dans la chaire de Notre-Dame de Paris votre Évangile tout simple, votre Vérité toute pure. Mon œuvre à moi était un livre clos pour les profanes, pour les modernes que rebutent les enseignements graves. Il l'ouvrit sous les yeux des mondains, et durant vingt-cinq ans il la commenta. " Je suis chrétien, — disait-il un jour, — je suis prêtre, je suis moine ; j'ai dans les

vein
parl
prin
sédu
il vo
les c
Une
et la
le vi
tère,
Et
la ta
titre
Le
semb

comp
rain
peut-é
trine
des r
lution
rais I
un iot
mirac
qui m
un pe
Le
—
une vi

Le
robe d
dressai
un ray
Péloqu
—
attitud
il ne en
les atte

veines le sang des prophètes et des apôtres. C'est ce sang qui va parler, sans respect, sans pitié pour les préjugés et les prétendus principes qui furent peut-être jusqu'ici les idoles de vos esprits séduits." Il a tenu parole... Si M. Brunetière était de ce jury, il vous dirait peut-être que le style de mon frère offensait parfois les oreilles de l'Académie française, mais, moi, je ne sais pas. Une chose est bien certaine, c'est qu'il eut le courage de son œuvre et la fierté de sa mission. Il n'a pas jeté de voile trompeur sur le visage de la Doctrine: elle parla par ses lèvres, franche, austère, immuable..."

Et, disant cela, le Docteur Angélique montrait du doigt, sur la table, une pile énorme de volumes, sur lesquels rayonnait ce titre en lettres d'or : EXPOSITION DU DOGME CATHOLIQUE.

Le vieux moine inclinait la tête, plus modeste que jamais. Il semblait douter de lui-même.

— "Frère Thomas, croyez-vous que j'aie bien fait ? J'ai tenu compte sans doute des légitimes exigences de l'esprit contemporain et des découvertes de la science moderne. Mais, j'aurais dû, peut-être, pour gagner plus d'âmes à Dieu, enfermer votre doctrine en des formules nouvelles. Je n'ai employé ni la langue des romans ni celle des laboratoires. Je n'ai parlé ni de "l'évolution des Dogmes" ni du "Catholicisme progressiste." J'ignorais Harnack et Fogazzaro n'était pas né. Je n'ai pas retranché un iota à l'Évangile. Je n'ai fait de coupes sombres ni parmi les miracles, ni parmi les paraboles... Au pays de France, il en est qui me trouvaient un peu vieux, même au temps où j'étais encore un peu jeune..."

Le Christ sourit doucement :

— "Tu as bien fait, mon fils. Il est écrit que pas un iota, pas une virgule ne doit être effacée de la Loi !"

* * *

Le Père Lacordaire se leva, long, diaphane, immatériel. Sa robe d'Elu, constellée, jetait moins d'éclat que ses yeux. Il se dressait dans le ciel, comme un grand lis au sommet duquel brille un rayon de soleil. Il parla simplement, comme s'il eût désappris l'éloquence et le grand geste de jadis.

— "Seigneur, — dit-il, — mon frère eût le secret des nobles attitudes devant les rois et les puissants du jour. Sous l'Empire, il ne craignit pas de flétrir les lâches complicités du pouvoir dans les attentats contre l'Église ; il dénonça "le cercle de larrons et

d'assassins" qui se rétrécissait chaque jour autour du Pape, il parla de la "Fidélité" en une heure où toutes les trahisons se lestaient de rentes et se chamarraient d'or. On le cita à mon tribunal, car j'étais son chef, et je lui écrivis : "Vous êtes resté dans la limite de votre droit et vous n'avez fait que votre devoir" — Vingt ans plus tard le décor était changé, les hommes restaient les mêmes : c'était toujours la même haine de Dieu et de son Eglise, déguisé sous les mêmes tartuferies. Et il osa jeter à une jeune République, déjà oppressive dans ses tendances et dans son programme, ce défi superbe : "Pouvoir, si tu as besoin de mon temps pour le bien public, prends mon temps ; de mon argent, prends mon argent ; de mon travail, prends mon travail ; de mon sang, prends mon sang ; de ma vie, prends ma vie ; mais si tu veux que je te livre ma conscience, non, non, tu ne l'auras pas. A chacun de tes ordres, conforme au droit et à la justice, je courberai la tête et je dirai : "Fiat voluntas tua." Mais quand il s'agira de sacrifier ma conscience, jamais, jamais, je ne courberai la tête ; ou, si je la courbe, ce sera une seule fois... sous la hache du bourreau." Mon frère a dit cela, et plût au Ciel que tous l'eussent écouté !..."

Le moine suivait sur la face du Christ l'impression produite par ces paroles.

— "C'est vrai, Maître, j'ai parlé ainsi et je suis mort, hors de ma cellule, dans les mêmes sentiments. J'ai peut-être eu tort... Il ne m'est jamais venu à l'idée de saluer "la grande âme de M. Waldeck-Rousseau" ni de rendre hommage à la "bonne foi" de MM. Combes, Briand et Clémenceau. Si c'est mal..."

Le Christ l'arrêta d'un geste.

— "C'est bien, mon fils. Tu ne fus pas un naïf ; tu les as jugés comme je les juge."

* * *

Léon XIII vint à son tour. Il déploya le dossier de ses Encycliques, avec ce sourire légèrement malicieux que connurent tous ceux qui l'approchèrent sur terre. Le moine tremblait un peu, — non pas qu'il eût peur d'entendre la lecture de toute cette belle littérature latine, — mais il craignait que ce fût trop long et qu'on lui reprochât d'avoir manqué parfois d'enthousiasme devant les triomphes de la Démocratie. Il se souvenait d'avoir dit un jour avec une nuance d'ironie : "Je ne fais difficulté d'avouer que la République pourrait être le meilleur des gouvernements là où tous les hommes seraient également instruits, sages, désin-

tère
troi
Il s
qui
et c
mor
Pro
maï
a ra
étai
Il
gner
quar
n'a
des
Just
gran
voud
repré
gner
c'est
huml
"liqu
dit, c
millé
laide,
arrivi
pouvo
sont i
ies tr
appoi
couché
Le
de ses
y avai
Sainte
Léon
C'était
DE JÉ
— "
liques
jusqu'e
nos pet

téressés et vertueux. Où cela se trouve-t-il ? Ou cela ne se trouve-t-il pas ? Je n'ai pas à vous le dire ; cherchez vous-même !” Il se rappelait encore une définition de l'Eglise, donnée par lui et qui fait hausser les épaules aux romanciers de la tribune française et de la librairie italienne : “ Dieu a voulu pour son Eglise la monarchie, sans doute parce que c'est la forme sous laquelle sa Providence gouverne le monde et parce qu'il n'y a qu'un seul maître des âmes dont l'Eglise doit assurer le salut : Celui qui les a rachetées par son sang.” C'était compromettant ; le moine était inquiet.

Il fut rassuré dès les premiers mots de Léon XIII : — “ Seigneur, soyez indulgent à votre serviteur ! Il a dit en somme en quarante volumes ce que j'ai dit en quarante encycliques. Nul n'a montré aussi bien que lui les droits et les devoirs réciproques des hommes dans les rapports sociaux. Il a chanté la divine Justice, sans blasphémer la divine Charité. Il a rappelé aux grands le droit des humbles ; elle est de lui, cette formule que je voudrais avoir trouvée : “ Le riche, qui comprend sa mission, doit représenter, ici-bas, Dieu providence, Dieu père des êtres besogneux qui attendent tout du souverain bien... Le pauvre, lui, c'est la personification du Fils de Dieu.” Il a rappelé aux humbles que l'égalité radicale est un mythe, que le rêve de la “ liquidation sociale ” est à la fois une chimère et un crime ; il a dit, dans sa langue franche jusqu'à la brutalité, que les jeunes millénaristes d'aujourd'hui ne nous laisseraient “ qu'une société laide, bête et vile.” Il a stigmatisé comme ils le méritent les arrivistes qui se servent des épaules du peuple pour se hisser au pouvoir : “ Quand, après les coups d'Etat populaires dont ils sont les instigateurs, il faut faire la liquidation des sacrifices, on les trouve, eux, quelquefois dans les hommes, souvent rentés ou appointés... et le peuple, le pauvre peuple qu'ils ont abusé, est couché à terre, baigné dans son sang. Oh ! les misérables.”

Le vieux moine se redressait à l'évocation de ses coups d'audace, de ses gestes hardis, de ses virulences d'apôtre et de citoyen. Il y avait des murmures d'approbation jusque dans le groupe des Saintes, venues pour voir et pour écouter.

Léon XIII parlait toujours. Il prit un volume et il l'ouvrit. C'était le carême de 1882, les discours sur le “ GOUVERNEMENT DE JÉSUS-CHRIST.”

— “ Maître, ce livre-là devrait être le manuel de tous les catholiques de France. Ils y apprendraient pourquoi, comment et jusqu'où l'on obéit au Pape, même quand ses ordres déroutent nos petits calculs et dérangent nos combinaisons candides. Ils y

apprendraient que le Pape ne commet jamais de "gaffes" et que "l'Esprit Saint n'est jamais en vacances." Et, puisqu'ils s'effrayent aujourd'hui sur l'avenir de l'Eglise, ils se rassureraient en lisant des pages comme celle-ci : " Je crus voir devant moi une mer immense, agitée par la tempête. Au milieu de ces flots tumultueux s'élevait un rocher, dont la cime ardue portait jusqu'au ciel un édifice splendide plein de lumière et de chants de fête. Il était là, debout et tranquille, comme s'il n'y eût en autour de lui que la solitude et le silence. Et pourtant les vagues, furieuses et mugissantes, se brisaient sur ses flancs ; les monstres de l'abîme se précipitaient sur lui de tout leur poids, et retombaient étouffés dans les flots ; les vaisseaux de haut bord le frappaient de leur proue et s'engloutissaient à ses pieds ; les aigles et les vautours, leurs compagnons de rapine, cherchaient à l'entamer de leurs becs et de leurs griffes, — et leurs becs et leurs griffes étaient tout en sang. . . J'étais ému ; il me semblaient que cette pierre immobile vivait. Qu'es-tu donc ? lui dis-je, qu'es-tu, toi que rien n'étonne, ni n'ébranle, ni ne divise ? Et, du sein du rocher, ces paroles éclatèrent tout à coup : TU ES-PETRUS. . . "

Léon XIII lut cette page, comme il eût fait à la loggia de Saint-Pierre, pour toute la Ville et pour tout le Monde. On sentait bien que lui aussi avait eu plus d'une fois cette vision grandiose et qu'il en avait connu la délicieuse angoisse. Dans l'assemblée des saints, les applaudissements couraient de rang en rang. Bossuet approuvait de la tête, Bourdaloue ouvrait les yeux, et Massillon tendait l'oreille, comme pour mieux jouir de la musique des mots et de l'harmonie des phrases.

Et le moine, plus pâle que sa robe pâle, s'effrayait de ces ovations, car il avait jadis prêché contre l'orgueil et il savait bien que le Ciel appartient aux humbles.

* * *

Alors on vit ceci. — Le Christ se leva et il dit : — Bon serviteur, tu as achevé ta course. Tu as combattu le bon combat ; tu as conservé ta foi. La couronne de justice t'est réservée et mon Père te la donnera. Viens ; entre dans la joie de ton Seigneur. . . "

Il y eut un large remous dans la foule des Elus. C'était la Vierge du Rosaire qui venait au-devant du vieux moine. Elle le prit par la main droite, saint Dominique par la main gauche.

Et le Père Monsabré entra dans la gloire de Dieu.

LE CYGNE.